Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1920)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nous avons communiqué cette protestation à l'auteur du compte rendu visé, M. le professeur A. Paris, qui nous répond :

M. Fritz Reininghaus n'est pas content de l'opinion émise dans le petit compte rendu du 18 octobre 1919. Si je lui ai fait de la peine, je n'en puis vraiment rien car je n'ai pas brigué l'honneur d'exposer ses « théories » à nos lecteurs romands. Puisque le malheur d'autrui console, qu'il songe donc au chagrin que réserve à un ingénieur conscient de la nécessité d'un calcul honnête la rencontre d'assertions tendancieuses comme celles que j'ai relevées dans une discussion, du reste pleinement objective. S'il suffit de réfuter, texte à l'appui, pour diffamer, à qui la faute ? Si mon auteur n'est pas d'accord avec mes objections, il aurait pu et dû les prendre en défaut, montrant ainsi la sérénité qui convient à ce grave débat.

A. Paris, ingénieur
Professeur à l'Université de Lausanne.

Il forno elettrico, organe mensile dell'Associazione italiana del Forno ellettrico. — Redazione e amministrazione : Roma, via 3 Novembre, n° 154.

Nous recevons le premier numéro de cette nouvelle publication dont les rédacteurs, parmi lesquels plusieurs se sont acquis une notoriété universelle, se proposent « di contribuire all' aumento della produzione nazionale nel campo, ormai vasto, delle industrie basate sul forno elettrico ; di trattare in modo originale le principali questioni technice relative ai forni elettrici, di dare informazioni su quanto, in Italia o all' Estero, si pubblica e si inventa, si produce o si acquista, o si vende. »

Association de la Suisse à la mer. — Bulletin N° 2, décembre 1919. — Prix : 1 franc.

Cette brochure, de 99 pages, contient, entr'autres, d'intéressantes notices illustrées sur les ports de Bordeaux, de Rochefort, de la Rochelle et de Dunkerque et la reproduction de l'excellent article (avec une carte) de M. F. Honoré, paru dans *L'Illustration*, sur l'aménagement du Rhône.

CARNET DES CONCOURS

Concours du Temple national de La Chaux-de-Fonds.

Ainsi que l'a annoncé le « Bulletin technique » le jury a décidé d'attribuer à chacun des quatre projets classés ex-aequo le quart de la somme de Fr. 7500.— prévue au programme. En revanche, le Conseil d'Administration de la Fondation du Temple National n'a pas donné suite à la recommandation du jury de procéder à un second concours restreint entre les quatre concurrents primés. Ayant porté son choix sur la disposition intérieure orientée dans le sens du grand axe de l'ellipse, il a chargé les deux architectes primés qui ont admis cette disposition de présenter des plans définitifs. En conséquence, MM. Chapallaz & Emery, architectes à La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec M. Indermühle, architecte à Berne, sont chargés de procéder à cette étude.

L'exposition des plans aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel des Postes, à La Chaux-de-Fonds, du 14 février au 1er mars 1920 inclusivement, chaque jour de 10 h. à midi et de 2 à 5 h.

Ville de La Chaux-de-Fonds.
Grande salle et maison du peuple.

Le jury chargé d'apprécier les 86 projets soumis dans le concours d'idées pour la construction d'une grande salle et maison du peuple a terminé son travail et a attribué les prix suivants :

Pas de 1er prix.

2me prix *ex-æquo*, à *H. Bender*, à Zurich, 3500 fr., pour projet « Axe A ».

2me prix *ex-æquo*, à *Alfred Olivet*, collaborateur *John Torcapel*, à Genève, 3500 fr., pour projet « Jaurès ».

3me prix, à *Ermin Rehfluss*, à Zurich, 3000 fr., pour projet « Progrès ».

4me prix, à *A. Gysseler*, à Bâle, 2500 fr., pour projet « pour tous ».

5me prix, à *Maurice Braillard*, à Genève, 1500 fr., pour projet « Jaurès ».

6me prix, à *A. Leuenberger*, à Bienne, 1000 fr., pour projet « imperméable ».

L'exposition des travaux *ainsi que celle des projets pour le Temple national* sera ouverte à la grande salle des Amis des arts à l'Hôtel des Postes dès samedi 14 février jusqu'au 1er mars inclusivement de 10 h. du matin à 12 h. et de 1 h. à 5 heures.

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
			Fr.	
Comité centr. S.I.A.	Fondation Geiser	31 mai 1920	1000	Membres de la Société suisse des I. et A.
Berne	Gymnase	—	—	Architectes de la ville de Berne.
Genève	Bâtiments universitaires	—	—	Architectes genevois établis dans le canton ou hors du canton.
Genève (Saconnex)	Bâtiments communaux	—	—	Architectes genevois établis dans le canton.
Zurich	Banque Populaire Suisse	31 mars 1920	35 000 Achat : 2000 par projet	Architectes suisses établis dans le canton de Zurich avant le 1er janvier 1919.
Berne	Plan d'alignement et de construction	31 mars 1920	15 000 et 1500 par projet acheté	Architectes bernois ou établis à Berne avant le 1er janv. 1919.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde